

PORTAGE-DU-FORT À BRISTOL, Chemin de fer d'embranchement de—, Pétition demandant modification de sa charte, 53. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 180. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 189. Rapport : préambule non prouvé, 228. Motion pour renvoyer le bill au comité, 239. Rapport adopté, 239.

POSTES, Rapport du maître général des—, 35.

Adresse au sujet du nombre des personnes employées dans le département des—, 34. Réponse, 230.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des—.

Bill reçu et lu 1re fois, 235. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 250. En comité et rapporté, 265. Lu 3e fois et passé, 268. S. R., 368. Chap. 29.

PRESSE, Sténographe nommé pour rédiger un compte rendu des débats pour la—, 346.

PRÊT, Acte concernant les Compagnies de—.

Bill présenté et lu 1re fois, 130. 2e lecture remise, 140, 157, 176. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 181. En comité, 201, 210. Rapporté avec amendements, 212. Amendements agréés, 212. Lu 3e fois et passé, 215. Amendé par les Communes, 321. Amendements agréés, 321. S. R., 369. Chap. 41.

PRIMES DE PÊCHE POUR 1897-98, 43.

PRIME SUR LE FER ET L'ACIER FABRIQUÉS EN CANADA.

Bill reçu et lu 1re fois, 300. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 311. En comité et rapporté, 318. Lu 3e fois et passé, 318. S. R., 368. Chap. 8.

PRINCE-EDOUARD, Ile du—. Réponse à une adresse au sujet des relevés des ingénieurs sur le chemin de fer de l'—, 171.

Adresse au sujet de la culture des fruits dans l'—, 200. Réponse, 296.

Interpellation au sujet de la vacance d'un siège de juge dans l'—, 305.

Modification de l'Acte des élections fédérales relativement à l'—. (*Voir Elections.*)

Adresse au sujet du transport des malles au Cap Tourmentine, dans l'—, 71. Réponse, 166.

PRIVILÈGES, Comité des—. Nommé, 19. Rapport du greffier relatif à l'absence d'un sénateur renvoyé au—, 30. 1er rapport, 34. Adopté, 34. 2e rapport recommandant que le siège soit déclaré vacant, 51. Adopté, 51.

PROCLAMATIONS, 5 à 11.

PROHIBITION.—(*Voir Plébiscite.*)

PROROGATION DU PARLEMENT. (*Voir Parlement.*)